

Projet de résolution

#SGJ

2022 - 2023

Ce projet de résolution a pour but de fixer les grandes orientations et les objectifs du Syndicat GJ pour l'année à venir.

Elle servira de boussole aux militants qui représentent le Syndicat GJ dans les entreprises et les administrations.

Les responsables du syndicat devront s'y référer en permanence pour mettre en œuvre la politique générale et la gestion quotidienne de l'union des Syndicats GJ.

Les revendications plus particulières des adhérents seront portées en cohérence avec cette résolution votée lors de l'Assemblée du Syndicat GJ.

Fidèle à la déclaration de principe, l'objectif de l'union des Syndicats Gilets Jaunes est de rassembler les forces, les volontés et les compétences des hommes et des femmes qui souhaitent organiser un syndicalisme révolutionnaire pour transformer radicalement la société, au service de l'intérêt général humain et des biens communs.

Table des matières

Réaffirmer notre indépendance et l'émancipation de nos membres.....	1
La formation pour connaître ses droits	1
L'importance des mandats révocables et impératifs	2
Focus sur les mandats révocables	2
La communication du Syndicat GJ.....	2
La nécessaire position apaisante du Syndicat GJ.....	3
Les revendications du Syndicat GJ	3
Le nécessaire développement du syndicat et les élections 2023	3
La politique juridique du syndicat.....	4
Lutte contre la discrimination, le racisme, le harcèlement	4
Pour en finir avec le management par la terreur	5
Pour un nouveau syndicalisme	5
Pour créer de nouveaux modèles d'entreprise coopératifs.....	5

Préambule

Nous sommes aujourd'hui dans leur « monde d'après ».

Et le constat est sans appel : tout ce qui constitue nos « biens communs », les hôpitaux, les transports, l'instruction, la justice, les énergies, tout dysfonctionne et se délabre.

Car les politiques qui sont menées, avec une utilisation injuste et opaque de nos impôts, n'ont qu'un seul but : privatiser à terme la totalité de nos biens communs dans une course folle au profits qui nous mènera à un effondrement social, économique, culturel et écologique.

En utilisant la peur pour éteindre toute forme de contestation et de rébellion.

Le paradoxe est criant : ces individus aux manettes des structures oligarchiques et financières subliment l'ultra libéralisme, alors qu'ils vivent et se gavent des ressources de l'Etat, donc des citoyens.

Ce sont eux les plus assistés de la « République ».

Alors que les citoyens qui produisent toute ces richesses, sous forme de services ou de produits, sont maltraités, exploités et contraints.

Comment trouver encore aujourd'hui, dans leur « monde d'après », du sens à son travail ? Comment résister aux pressions, au management par la terreur, au harcèlement, aux discriminations, à l'appauvrissement ?

Comment se battre pour notre dignité, nos droits et notre liberté ?

Les syndicats représentatifs ont trahi leur mission originelle. Ils sont devenus les partenaires du pouvoir. Il n'existe donc plus de réel rapport de force dans ce pays.

Voilà pourquoi nous avons fondé le Syndicat des Gilets Jaunes, issu d'un mouvement de révolte populaire et solidaire puissant et inédit.

Nous vous proposons, pour notre 2^{ème} Assemblée Générale, ce projet de résolution qui sera notre feuille de route pour l'année à venir.

Avec une colonne vertébrale simple : remettre l'humain au centre des décisions.
Et un cap inébranlable : ne jamais, jamais RIEN lâcher !

Réaffirmer notre indépendance et l'émancipation de nos membres

Nous faisons le premier constat que le monde du travail est le reflet de la société : déshumanisé, gouverné par des intérêts financiers, où les intérêts particuliers d'une ultra minorité priment sur l'intérêt général, où les femmes et les hommes sont individualisés, fragilisés, manipulés et exploités.

Nous faisons le second constat que les organisations syndicales aujourd'hui « représentatives » en France ne remplissent pas leurs missions de défense des intérêts des travailleurs.

Elles sont corrompues en leur sommet et en leur financement, largement subventionnées par l'Europe, l'Etat et les entreprises.

Dans ce contexte, le Syndicat GJ a la volonté de se dresser en contre-pouvoir qui, pour être efficace et respecté, se doit d'être totalement indépendant financièrement.

Seule l'indépendance financière permet de résister aux pressions et à toute forme de corruption, afin de rester libres de nos choix et de nos actions et garder le cap en toutes circonstances.

Nous défendons également une émancipation et une autonomie de gestion et de décision des organisations syndicales qui adhèrent à l'union des Syndicats Gilets Jaunes.

A ce titre, l'union des Syndicats des Gilets Jaunes a une fonction de mutualisation de moyens, dans le respect de la présente résolution.

Là encore, nous prenons le contrepied des organisations syndicales représentatives qui sont ultra centralisées et dont le sommet impose sa politique aux adhérents et à leurs syndicats, sans les consulter.

Nous avons pleinement conscience que c'est aux femmes et aux hommes de prendre personnellement leurs responsabilités politiques pour s'organiser et lutter pour ne plus être soumis à ce système de domination de la marchandise et de l'usure et vivre dignement dans une société basée sur la dignité humaine, l'égalité et la justice sociale.

Chacun de nous contribuera à construire un syndicalisme déterminé et éclairé, en adéquation avec les orientations et les principes de l'union, respectueux des convictions de chacun et libre dans ses actions.

La formation pour connaître ses droits

Le droit à l'instruction et à la connaissance pour tous est indispensable à la reconstruction d'une société basée sur l'émancipation, la dignité, l'équité et la justice sociale.

C'est pourquoi connaître ses droits dans le monde du travail permet à chacun d'entre nous de combattre plus efficacement ce système de domination que nous subissons au quotidien.

Notre syndicat devra faire de la formation un axe fort, pour que nos équipes soient fortes, à la fois émancipées et accompagnées au quotidien.

La formation devra être en perpétuel mouvement pour s'adapter aux nouvelles lois, aux nouvelles méthodes et répondre aux besoins des adhérents et des militants.

Le syndicat s'engage à former les militants afin que ceux-ci puissent résister aux pressions de toutes sortes et avoir le répondant ferme et constructif nécessaire face à des directions de plus en plus agressives et décomplexées.

L'importance des mandats révocables et impératifs

Une union de syndicats qui prône la démocratie en son sein se doit de s'imposer pour elle-même des mandats révocables est impératifs.

Une personne titulaire d'un mandat, qu'il soit électif ou désignatif, porte une lourde responsabilité et doit rendre des comptes aux adhérents.

Que ce soient en interne dans les structures du syndicat ou en externe dans les entreprises et les administrations, et quelle que soit la nature du mandat, la règle est la même pour tous.

Focus sur les mandats révocables

Un ou plusieurs mandats peuvent être révoqués par la majorité des adhérents, conformément aux modalités prévues par le Règlement Intérieur :

- # En cas de non-respect des présents statuts ou du Règlement Intérieur du SGJ,
- # En cas du non-respect des orientations adoptées lors de l'Assemblée Générale,
- # En cas de manquement grave aux règles de fonctionnement démocratique,
- # En cas de mise en œuvre d'une pratique contraire aux valeurs syndicales et humanistes,
- # En cas de corruption ou de tentative de corruption (financière, matérielle ou morale),
- # En cas de non-respect des directives des électeurs sur la base desquelles ils ont été désignés.

Cette liste est exhaustive.

La communication du Syndicat GJ

Les adhérents du syndicat s'appliqueront à limiter la communication avec les médias dits dominants qui sont contrôlés par les puissances oligarchiques.

Les adhérents du syndicat privilégieront les médias militants indépendants et les canaux alternatifs.

Dans tous les cas, la communication ne pourra être faite au nom du Syndicat GJ que dans le cadre d'un mandat impératif collégalement établi.

La nécessaire position apartisane du Syndicat GJ

Le Syndicat GJ restera apartisan et ne prendra pas part à aucune campagne d'un parti ou d'un mouvement politique. Il ne soutiendra aucun membre du gouvernement, aucun élu.

Contrairement aux autres organisations syndicales, le Syndicat GJ restera dans son rôle et ne donnera aucune consigne de vote.

En revanche, des opérations d'affichage et de tractage pourront être menées par tous moyens pendant les campagnes pour soutenir et faire connaître les revendications du Syndicat GJ.

Les revendications du Syndicat GJ

Les revendications principales du Syndicat GJ sont :

- Vie digne pour tous avec un revenu minimum et la réquisition des logements vacants
- Justice fiscale et sociale
- Effacement de la dette qui écrase le peuple
- Nationalisation des banques et assurances
- Nationalisation des moyens de production et des organes de presse
- Services publics de qualité et garantis pour tous
- Mise en place de coopératives de salariés, autogestion et autoplanification
- Amnistie pour tous les condamnés à des peines d'amende et de prison dans le cadre du mouvement dit des Gilets Jaunes
- Abrogation des textes liberticides, dont l'obligation vaccinale Covid19
- Réintégration immédiate des personnels suspendus dans le cadre de l'obligation vaccinale Covid19 et paiement intégral des salaires perdus
- Suppression des privilèges pour les représentants du peuple
- Proposition de destitution du Président Emmanuel Macron par référendum
- Dissolution de l'Assemblée Nationale et mise en place immédiate d'une assemblée populaire pour se réapproprier et réécrire la Constitution
- Intégration des mandats révocables et du RIC en toute matière (Référendum d'Initiative Citoyenne) dans une nouvelle constitution

Elections 2023 et le nécessaire développement du syndicat

L'année 2022-2023 devra être consacrée au développement du syndicat en vue des élections professionnelles 2023.

Nous devons nous faire connaître et nous démarquer dans un paysage syndical qui ne fait peur ni au gouvernement, ni aux grands patrons.

Notre syndicat ne vivant que des cotisations de ses adhérents, nous devons développer l'adhésion pour augmenter nos moyens de lutte contre les injustices sociales et alimenter notre caisse de grève.

Plus le nombre de nos adhérents sera important, plus nous serons légitimes, représentatifs et plus le rapport de force sera important dans les entreprises.

L'année 2023 sera l'année de renouvellement des instances de représentations du personnel dans toute la France.

C'est une fenêtre de tir majeur pour le Syndicat GJ pour s'installer dans les entreprises et instaurer un contrepouvoir immédiat et exigeant.

Le développement et les opérations de campagne sont donc des axes forts de notre syndicat pour l'année à venir.

La politique juridique du syndicat

Le syndicat souhaite faire évoluer le droit en faveur des salariés et des agents publics.

Dans la continuité de l'année passée, le syndicat assignera en justice tout employeur ou toute administration qui ne respecte pas les travailleurs.

Notre syndicat peut aussi désigner des conseillers du salarié et des défenseurs syndicaux dans toute la France pour plaider des dossiers aux Prud'hommes.

Cela permettra de protéger des militants et de développer leurs compétences en droit du travail.

Lutte contre la discrimination, le racisme, le harcèlement

Le syndicat participera activement à combattre toutes les formes de discrimination, de racisme et de harcèlement qui mettent gravement en danger la santé des salariés.

Les équipes syndicales n'accepterons aucune discriminations liées à l'origine, au sexe, aux mœurs, à l'orientation sexuelle, à l'identité de genre, à l'âge, à la situation de famille ou de grossesse, à l'appartenance ou la non-appartenance à une ethnie, une nation ou une prétendue race, aux opinions politiques, aux activités syndicales ou mutualistes, aux convictions religieuses, à l'apparence physique, au nom de famille, à l'état de santé, la perte d'autonomie ou du handicap, à la capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français.

Face à la discrimination, au harcèlement et au management par la peur, le meilleur rempart est le rapport de force qui est amplifié par le nombre d'adhérents, la formation des militants et la constitution d'équipes structurées.

Le syndicat s'engage à accompagner les adhérents en souffrance et fera appel à la justice pour faire cesser toutes les situations de discrimination et de harcèlement.

Pour en finir avec le management par la terreur

Le Syndicat GJ dénonce le système de management, imposé par les directions, reposant sur l'infantilisation, le contrôle permanent, l'humiliation, la dépréciation, le harcèlement et l'embrigadement de l'encadrement.

Ce système malveillant et toxique - qui repose sur la peur et qui est aussi utilisé par le pouvoir contre les populations - vise à faire de chacun un harceleur à son tour, à diviser les travailleurs et encourager l'individualisme, la surveillance et la délation.

Le Syndicat GJ accompagnera et aidera les salariés en souffrance, tous statuts confondus, pour les protéger contre ces dérives, et n'hésitera pas à saisir les tribunaux pour obtenir justice et réparation des préjudices.

Pour un nouveau syndicalisme

Le Syndicat GJ se devra d'être force de proposition pour faire évoluer les lois concernant le fonctionnement et le financement des syndicats en France.

Pour éradiquer la corruption, les conflits d'intérêt et organiser de vraies structures de contre-pouvoir indépendantes et soutenant financièrement les adhérents en grève.

Pour créer de nouveaux modèles d'entreprise coopératifs

Au-delà de la défense des travailleurs au sein des entreprises et des administrations, nous défendons également de nouveaux modes d'organisation du travailleur, à travers la création de modèles coopératifs autogérés où la richesse produite profite à tous équitablement et où les producteurs de cette richesse gouvernent et décident des orientations de l'entreprise.

Remettre l'humain et l'utilité sociale au cœur de l'activité économique pour sortir des logiques d'actionnariat et de la propriété privée des moyens de productions.